



ARRÊTÉ D'ANNULATION N°2023_33

AN04520230206506

La Présidente du centre de gestion de la fonction publique territoriale du Loiret,

Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment les articles L.313-4, L.452-35 et L.452-36,

Vu les déclarations de création et de vacance d'emploi de catégorie A, B et C transmises au centre de gestion par les collectivités et établissements publics du département du Loiret

ARRÊTE

Article 1 :

Les annulations de déclarations de créations et de vacances d'emploi de catégorie A, B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé qui comporte 5 déclarations

Article 2 :

La directrice du centre de gestion du Loiret est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à Madame la Préfète du Loiret. La présidente du centre de gestion certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif d'Orléans dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site <http://www.emploi-territorial.fr> rubrique « Publicité des arrêtés »



Fait à ORLEANS le 07/02/2023

Pour la présidente et par délégation,
Monsieur Jean-Michel PELLE,
Vice-Président du CDG45

N° de déclaration	Grade	Intitulé du poste	Motif d'annulation	Collectivité	Date d'annulation	N° du précédent arrêté
V045-201803009057	Adjoint administratif	Secrétaire de mairie (Adjoint administratif ou rédacteur) emploi cumulable avec le poste de secrétaire de mairie de Montliard	Le grade ne convient pas	COMMUNE DE FREVILLE DU GATINAIS	01/02/2023	04520180318
V045-201908009079	Technicien	responsable des services techniques titulaire ou contractuel	Absence de candidature adaptée	COMMUNE DE SANDILLON	01/02/2023	04520190819
V045-202002009141	Adjoint technique principal de 1ère classe, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique	Adjoint technique polyvalent	Le grade ne convient pas	COMMUNE DE FREVILLE DU GATINAIS	01/02/2023	04520200220
V045-202010009308	Agent de maîtrise principal, Agent de maîtrise	responsable des services techniques	Absence de candidature adaptée	COMMUNE DE SANDILLON	01/02/2023	045202001020
V045220800767661001	Adjoint d'animation	Animateur enfance - jeunesse (h/f)	Absence de candidature adaptée	COMMUNE DE TIGY	02/02/2023	0452022095237

Envoyé en préfecture le 08/02/2023

Reçu en préfecture le 08/02/2023

Publié le

ID : 045-284500261-20230207-ARR2023_33-AR

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret

20 Avenue des Droits de l'Homme 45002 ORLEANS - Tel : 02 38 75 85 45